

## INFORMATIONS SUR L'INTERNAT

Nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer la répartition des élèves dans les dortoirs des 2 internats (lycée Marland et lycée La Morandière) : nous devons attendre d'avoir tous les effectifs des internes après les inscriptions de juillet et après les résultats d'examens et d'orientation.


Vous trouverez cette répartition à **partir du 27 août 2020** sur la page d'accueil du site internet du lycée, vous pourrez ainsi vous reporter au contenu précis du trousseau correspondant à chaque internat (voir tableaux ci-dessous).

Adresse du site du lycée : <http://marland.etab.ac-caen.fr/>

### TROUSSEAU POUR L'INTERNAT MARLAND ET LA MORANDIERE

*Nous vous conseillons vivement de **marquer au nom de l'élève** les pièces de linge et les vêtements, ainsi que les objets divers. L'entretien du linge (tenue professionnelle, tenue de tous les jours et literie) doit être fait par la famille.*

#### **Trousseau pour l'internat Marland :**

Le linge du lycée est traité anti-feu, chaque interne des dortoirs B-C-D se verra remettre <b><u>impérativement</u></b>	<b><u>A apporter par l'élève interne :</u></b>
- 1 couette (120 x 200) - 1 alèse (90x190) - 1 oreiller (60x60) et 1 enveloppe de protection	-1 housse de couette (120x200) -1 drap housse pour lit d'une personne (90x190) -1 taie d'oreiller (60x60) -1 nécessaire de toilette -1 paire de chaussons - serviettes et gants de toilette -1 sac à linge sale - <b><u>1 cadenas pour l'armoire</u></b>
 - Les couettes personnelles ne seront pas acceptées. - La literie personnelle de chaque interne + une alèse et l'enveloppe de l'oreiller (*) devront être lavées toutes les 2 à 3 semaines (voir planning affiché dans les dortoirs). (*) l'alèse et l'enveloppe de l'oreiller ne doivent pas être passées au sèche-linge.	

#### **Trousseau pour l'internat de la Morandière :**

Chaque interne des dortoirs 11-12 et 13 devra <b><u>apporter</u></b> :
-1 couette et sa housse -1 drap housse pour lit d'une personne (90x190) -1 oreiller -1 taie d'oreiller -1 nécessaire de toilette -1 paire de chaussons - serviettes et gants de toilette -1 sac à linge sale - <b><u>1 cadenas pour l'armoire</u></b>
- Chaque matelas a une alèse lavée par les agents - La literie personnelle devra être lavée toutes les 2 à 3 semaines



(voir planning affiché dans les dortoirs).